
Nombre de membres composant le Conseil Municipal.....	45
Membres en exercice	45
Présents ou représenté.e.s à la séance	44
Absent.e.s.....	01

Délibération n°2021-03-17-DGS :

Vœu déposé par la majorité municipale « Pour
revivre normalement, accélérons la lutte contre
la pandémie ! »

COMMUNE DE FONTENAY-SOUS-BOIS
EXTRAIT DU REGISTRE
des
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU JEUDI 18 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le **dix-huit mars**, les membres composant le Conseil municipal de la Commune de Fontenay-sous-Bois, dûment convoqués le **douze mars**, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de **Monsieur Jean-Philippe GAUTRAIS, Maire**.

ETAIENT PRESENTS

M.GAUTRAIS, Mme KLOPP, M. CORNELIS, M. SEYE, Mme NAIT-BAHLOUL, M. MORA, Mme LELU, M. DAMIANI, Mme BENZIANE, M. GUENICHE, M. ORJEBIN, Mme BOUHADA, Mme CHARDIN, M. BRUNET, Mme MAFFRE-BOUCLET, M. MALLERIN, Mme GAUTHIER, M. CLERGET, Mme LARABI, M. LEBLANC, Mme VIENNEY, M. BATTAL, Mme SAINT GAL, Mme JANIAUX, M. RISPAL, M. NOMBO POATY, Mme MARTINEZ, Mme CHAMBRE-MARTIN, M. MATHIEU, Mme INDJA, M. BERTRAND, M. LECOQ, Mme AMSELLEM-SIMONNET, M. BEDOURET, Mme CAZALS.

EXCUSE.E.S – REPRESENTE.E.S

Mme FENASSE	a donné mandat à	M. ORJEBIN
M. LACHELACHE	a donné mandat à	Mme LARABI
Mme NIAKHATE	a donné mandat à	M. MORA
M. CHAMPETIER	a donné mandat à	Mme LELU
Mme GARNIER	a donné mandat à	Mme BENZIANE
Mme MICHEL	a donné mandat à	M. ORJEBIN
M. MULLER	a donné mandat à	Mme LELU
M. DAUMONT-LEROUX	a donné mandat à	Mme MARTINEZ
M. GUYOT	a donné mandat à	Mme LECOQ

ABSENT.E.S

Mme AVOGNON ZONON

Le Président ayant ouvert la séance, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

M. ORJEBIN ayant obtenu la majorité des voix, a été désigné pour remplir cette fonction qu'il a acceptée.

PREAMBULE

Depuis plus d'un an maintenant, nous vivons une crise sanitaire sans précédent, une crise dont nous ne mesurons pas encore toutes les conséquences sociales et économiques. Notre vie est mise entre parenthèses, privée.s que nous sommes des moments en famille ou entre ami.e.s, de sorties culturelles, de moments de loisirs... Une chose est sûre : cette crise a accentué les inégalités sociales, avec une explosion de la pauvreté et de l'isolement.

Depuis le début de la crise, la Ville de Fontenay, ses agents, ses forces vives, ont répondu présent.e.s, en déployant diverses actions de solidarité (distribution de masques et de paniers solidaires, aides financières exceptionnelles...) et en permettant l'ouverture du centre permanent de dépistage dans les locaux du club Georges Paquot.

Alors que les chiffres de contagion et d'hospitalisation connaissent une nouvelle aggravation brutale et inquiétante, la patience et la capacité de résilience des uns et des autres sont mises à rude épreuve. Entre les mesures de confinements successifs et les mesures restrictives, la détresse sociale et psychologique se fait ressentir de plus en plus durement.

Les variants du virus accélèrent sa propagation et touchent aussi nos enfants. Or, contrairement à ce qui avait été indiqué, à grand renfort de communication, par le Gouvernement, l'organisation massive de tests salivaires, dans les établissements scolaires, se fait encore attendre ! Dans nos écoles, le dépistage reste donc aléatoire et bien souvent trop tardif pour empêcher la propagation du virus, malgré les efforts conjugués des équipes enseignantes et des agents de la Ville pour respecter les protocoles sanitaires.

Par ailleurs, une solution alternative innovante pour détecter le virus rapidement et sans geste invasif, existe : ainsi, l'équipe du Professeur Dominique Grandjean de l'Ecole Nationale de Vétérinaires d'Alfort travaille depuis plusieurs années sur le recours médical au flair des chiens formés pour détecter précocement certaines maladies. Ce dispositif, nommé NOSAIS, a été décliné pour la détection du Sars-Cov-2. Le protocole NOSAIS-COVID 19 est actuellement appliqué par 30 pays. Cet outil complémentaire de gestion de la crise, de façon incompréhensible, n'est toujours pas mis à profit en France.

Enfin, la campagne de vaccination peine à se déployer. La Ville de Fontenay-sous-Bois, qui compte plus 50 000 habitants et qui, par souci d'égalité d'accès à la vaccination, s'est portée candidate depuis début janvier, n'a toujours pas de réponse positive du Préfet et de l'ARS pour l'ouverture d'un centre de vaccination dans les locaux de l'Hôtel de Ville. Ainsi (dés)organisée, la campagne de vaccination accroît encore les inégalités entre territoires et entre populations.

Il faut sortir de cette situation, au plus vite : des vies, nos vies en dépendent !

LE CONSEIL,

CONSIDERANT que pour lutter efficacement contre le virus et endiguer cette pandémie, il faut une campagne vaccinale efficace, qui réponde à l'urgence de la situation et se déploie au plus près des habitant.e.s,

Délibération n° 2021-03-17-DGS

Vœu déposé par la majorité municipale « Pour revivre normalement, accélérerons la lutte contre la pandémie ! »

CONSIDERANT que la mise en œuvre du protocole NOSAÏS-Covid19 ouvrirait pour nos territoires des perspectives d'assouplissement des restrictions sanitaires en assurant une sécurité sanitaire et ce pour le bien-être de toutes et tous,

CONSIDERANT que la ville de Fontenay, ses services municipaux, ses forces vives, répondent présent.es depuis le début de la crise, par l'organisation d'actions d'intérêt général coordonnées et efficaces,

CONSIDERANT que nos aîné.es nous sollicitent pour se faire vacciner et qu'ils s'inquiètent des délais d'attente, dans les centres ouverts, et qu'il faut un équilibre territorial et social quant à l'accès au vaccin,

CONSIDERANT que la continuité éducative est primordiale, mais qu'il convient d'assurer la protection de nos enfants, de leurs familles, et de tous les membres de la communauté éducative,

Après en avoir débattu,

A L'UNANIMITE

DEMANDE l'ouverture d'un centre de vaccination, qui sera accueilli dans les locaux de l'Hôtel de ville et dont la coordination sera assurée par les services municipaux ;

DEMANDE le déploiement d'une campagne de tests salivaires efficace dans les écoles maternelles et élémentaires de la Ville et se tient prête à apporter son aide pour organiser le déploiement de cette campagne ;

DEMANDE que soit pris note de son intérêt pour le développement d'une méthode alternative fiable de dépistage du COVID, comme le recours aux chiens renifleurs (projet NOSAIS-COVID 19), et sollicite le Ministère de la Santé pour autoriser et expérimenter ce dispositif.

Transmission électronique en

Préfecture du Val-de-Marne
le **22 MAR. 2021**.....

Publication
le **22 MAR. 2021**.....

Notification
le **22 MAR. 2021**.....

Certifié exécutoire

Le Maire,



POUR EXTRAIT CONFORME

Jean-Philippe GAUTRAIS

Maire

